



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

collectivité départementale : Mayotte

Question écrite n° 3630

Texte de la question

M. Mansour Kamardine appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les dysfonctionnements graves du service de la nationalité au tribunal de première instance de Mayotte. Ces dysfonctionnements sont dus à l'absence du greffier en chef, d'où l'impossibilité d'instruire et de délivrer les certificats de nationalité depuis un an. Cette situation entraîne d'autres dysfonctionnements dans d'autres services, et notamment à la préfecture, direction de la réglementation. La population mahoraise est de plus en plus irritée par cette situation, d'autant qu'il semblerait qu'une solution ne soit envisagée qu'à compter du mois de mars 2003. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer les dispositions qu'il entend prendre pour assurer dans les meilleurs délais la continuité du service public de la justice au sein de la juridiction susnommée.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'il est très attentif à la situation du tribunal de Mamoudzou et à ses difficultés pour délivrer les certificats de nationalité en raison de la vacance du poste de greffier en chef. Ce poste a été offert à la commission administrative paritaire de promotion au choix dans le corps des greffiers en chef qui s'est réunie les 14, 15 et 16 janvier 2003 et a émis un avis favorable à la nomination de Mme Isabelle Pautrat, épouse Schockaert qui a pris ses fonctions le 10 mars dernier. Par ailleurs, un agent contractuel recruté pour une durée de deux ans à compter du 1er octobre 2002 par la collectivité territoriale de Mayotte a pris ses fonctions au service des nationalités du tribunal de Mamoudzou après une formation théorique à l'Ecole nationale des greffes et un stage au tribunal d'instance de Marseille d'une durée de un mois.

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3630

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2002, page 3327

Réponse publiée le : 14 juillet 2003, page 5676